



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

D'UNE VILLA MITOYENNE EN COPROPRIETE Sise à ORNEX (01210) 322 rue de Brétigny Copropriété "Le Vert Village d'Ornex"

Sur la Commune d'ORNEX (01210 - Ain), 322 Rue de Brétigny, 22 Vert Village, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété horizontale dénommé "LE VERT VILLAGE D'ORNEX", ledit ensemble immobilier cadastré :

- Section AH numéro 5, lieudit "322 Rue de Brétigny", pour 51 a 84 ca,
- Section AH numéro 9, lieudit "Les Pralets", pour 07 hectares 37 a et 40 ca,

LOT NUMERO VINGT DEUX (22) : Une VILLA MITOYENNE de type 5b, d'une surface de 86,74 mètres carrés, comprenant :

- au rez-de-chaussée : hall, WC, une chambre, séjour avec cheminée, cuisine équipée, garage,
- au premier étage : trois chambres, salle de bains + WC,

Avec le droit à la jouissance exclusive du sol d'assiette de ladite villa, ainsi que du jardin attenant, le tout pour une superficie approximative de 617 m². Et les 99/8233èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Maison mitoyenne construite par PROMOGIM dans les années 1983. La copropriété horizontale VERT VILLAGE compte 96 maisons. Entrée par portail bois deux vantaux. Façade crépie, toiture deux pans agrémenté de panneaux solaires. Chêneaux en PVC. Sur l'arrière, terrasse en pavés autobloquants. Quelques de travaux de rénovation sont à prévoir. Chauffage électrique et cheminée. Huisseries en PVC. Garage de 17,95 m². Jardin clôturé. Superficie loi carrez : 91,80 m². Surface au sol totale : 132,06 m². Les lieux sont inoccupés.

**SUR LA MISE à PRIX de 300.000,00 €
OUTRE CHARGES**
avec possibilité de baisse de mise à prix de moitié
en cas de carence d'enchères

ADJUDICATION le MARDI 06 JUILLET 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Visite : Jeudi 17 Juin 2021 de 14 h à 15 h par Me BURINE, Huissier de Justice à BELLEGARDE SUR VALSERINE (01200) VALSERHONE.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI - Tél : 04.74.45.69.23 - courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxx 03/06/21

Eco de l'Ain - n° 22 du 03/06/2021